Législation sociale (autoformation)

RÉF | 2743

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Les modules d'autoformation de l'Enseignement à distance organisé en E-learning vous aident à mener à bien votre projet d'apprentissage, quel que soit votre niveau scolaire ou votre âge. Grace à ce dispositif, vous travaillez à votre rythme, où et quand vous le souhaitez. Une équipe administrative vous oriente, vous conseille et vous soutient tout au long de la formation. Les cours, disponibles sur la plateforme de formation Moodle, se composent de leçons, d'exercices accompagnés de leur solution ainsi qu'un "travail/devoir" à réaliser et à déposer en ligne. Un enseignant, spécialiste de la matière, corrigera, commentera votre travail et répondra à vos questions. Il vous accompagnera tout au long de votre formation.

Programme

Le cours est divisé en 4 parties :

- Les contrats
- L'organisation et la protection du travail
- L'Office National de Sécurité Sociale
- Législation internationale et nationale.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

Début

Permanent

Coût

27 euros par an - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Il est conseillé d'avoir accompli le deuxième degré.

Prérequis administratifs

Avoir une bonne connaissance de la langue française.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- • Il est nécessaire de s'inscrire en ligne via le site internet e-learning.cfwb.be
- • Vous pouvez joindre la Direction de l'Enseignement à distance organisé en e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles par téléphone du lundi au vendredi au 02/690.82.82.
- • Le service est accessible au public sur rendez-vous uniquement

Organisme

Fédération Wallonie-Bruxelles - e-learning
Avenue de l'Héliport 16
1080 Bruxelles
Tél: 02 690 82 82
http://www.elearning.cfwb.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation